

## LE RÉVISIONNISME A TRAVERS LE MONDE

### *France*

Radio Renaissance, station de radio locale située en Seine-et-Marne, a diffusé une série de quatre entretiens avec R. Faurisson. Ces entretiens sont disponibles en cassettes (Radio Renaissance, 95.3 FM, BP n° 1, 77880 Grez-sur-Loing, 16.1. 64 45 60 57). Le parlementaire Bernard Schreiner a interrogé M. Arpaillange sur les mesures qu'il pouvait prendre pour empêcher de telles initiatives. Le ministre de la justice a répondu que le révisionnisme pouvait tomber indirectement sous le coup de la loi et que, pour sa part, il ne manquerait pas de demander éventuellement aux autorités judiciaires d'engager des poursuites pénales (*Journal Officiel*, Radio [radios privées : Seine-et-Marne] 20450 ; 20 novembre 1989).

Pierre Guillaume, responsable des éditions de La Vieille Taupe (BP 9805, 75224 Paris Cédex 05), a été condamné en cause d'appel à une amende de 50 000 F pour une page de la troisième livraison des *Annales d'Histoire Révisionniste*. Cette

page consistait en la traduction d'un article publié dans *The Journal of Historical Review*: aux États-Unis, une telle publication ne saurait faire l'objet de poursuites.

Alain Guionnet, responsable de *Revision* (11, rue d'Alembert, 92130 Issy-les-Moulineaux), a été condamné par la cour d'appel de Versailles à un mois de prison ferme pour avoir apposé des auto-collants d'une part contre la circoncision et, d'autre part, contre le mythe des chambres à gaz («Rapport Leuchter : Finies les chambres à gaz»). Il est rarissime qu'en cause d'appel on puisse être condamné à une peine de prison ferme pour «délit de presse».

Robert Faurisson a été dépossédé de sa chaire d'enseignement à l'université Lyon-2 et affecté au Centre national d'enseignement à distance aux termes d'un arrêté pris par Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale. La décision ministérielle, datée du 7 mars 1990, a été signalée à l'intéressé par une simple photocopie de

l'arrêté glissée dans une enveloppe. Ce n'est que le 9 avril que R. Faurisson a ainsi appris, sans que rien n'ait transpiré des manœuvres de l'université Lyon-2 et du ministère de l'Éducation nationale, que, par effet rétroactif, sa chaire lui avait été enlevée dès le 1<sup>er</sup> janvier 1990 ! Il n'est pas d'exemple dans l'histoire de l'université française qu'un professeur titulaire de sa chaire ait été dépossédé de celle-ci, sinon pour des motifs d'une extrême gravité et au terme d'une longue procédure administrative et disciplinaire. Le 16 septembre 1989, R. Faurisson avait été la victime d'une tentative d'assassinat : la sixième agression physique en onze ans. Le 14 février 1990, il a été débouté, en première instance, de sa plainte en diffamation contre Georges Wellers qui le traitait de «falsificateur de l'histoire» ; le tribunal a estimé que G. Wellers pouvait être de bonne foi. Après avoir déclaré qu'il n'appartient pas aux tribunaux de juger de la véracité des travaux historiques, les magistrats (MM. Diet, Pluyette et Breillat) n'ont pas craint de s'ériger en juges de l'histoire et de fonder leur décision sur la «notoriété» des faits retenus par G. Wellers et sur quelques documents allemands dont ils ne se sont pas rendu compte que la traduction, soumise par G. Wellers, avait été grossièrement tronquée et falsifiée. Ils ont aussi appuyé leur jugement sur l'existence d'une loi allemande... qui n'existe tout simplement pas ! M. Faurisson envisage une réplique appropriée.

Le 6 février 1990, Olivier Mathieu, sa compagne et l'un de ses amis ont été violemment frappés sur le plateau de «Ciel mon mardi !» (TF 1) par des amis de Jean-Pierre Pierre-Bloch pour avoir dit : «Faurisson a raison : les chambres à gaz, c'est du bidon» et pour avoir demandé à Jean-Pierre Pierre-Bloch s'il était prêt à observer une minute de silence à la mémoire des deux millions de civils allemands morts vers 1945/46 lors des gigantesques déportations des populations allemandes de l'Est par les Soviétiques, les Polonais, les Tchèques.

Le 28 février 1990, Fritz Becker a été condamné par la cour d'appel de Metz à trois mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende en raison d'écrits révisionnistes.

La presse anarchiste et libertaire s'inquiète de la répression judiciaire et médiatique contre les révisionnistes et multiplie les articles sur la question : voy. *L'Anarchie* (Alliance Ouvrière Anarchiste), de Raymond Beaulaton, (BP 85, 72004 Le Mans Cédex) ; *Libre Examen* (Groupe anarchiste affilié à l'Alliance Ouvrière Anarchiste), de Didier Pomares (9, rue Jean Bullant, 66000 Perpignan) ; *L'Homme libre*, de Marcel Renoulet (BP 205, 42005 Saint-Étienne Cédex 1).

L'Union des Athées est agitée de tendances diverses, révisionnistes et antirévisionnistes.

De petits groupes de toutes tendances, à Paris et en province, publient et diffusent des écrits, des tracts, des posters de nature révisionniste. Certains de ces

écrits sont parfois traduits et diffusés en Allemagne et en Europe de l'Est.

Le 29 mars 1990, Maître Éric Delcroix, avocat au barreau de Paris, s'est vu interdire par le président de l'université de

Rouen le droit de tenir une conférence sur la loi antiraciste de 1972. L'interdiction a «soulevé un tollé» chez les étudiants (*Paris-Normandie*, 30 mars 1990).

Pour le cas de Bernard Notin, voir ci-dessus p. 143.

#### DE NOS CORRESPONDANTS PERMANENTS A L'ÉTRANGER

##### Allemagne

Trois prises de position officielles face au révisionnisme :

– le 23 octobre 1989, le président R. von Weisäcker fait répondre par le Dr. Franz Spath à Ernst Otto Cohrs de Rottenburg, que dans l'affaire des six millions, des chambres à gaz et du Rapport Leuchter, il ne peut rien dire lui-même, que cette affaire (présentée par O. Cohrs) contredit toutes les connaissances scientifiques jusqu'ici admises. «Néanmoins, le président fédéral suivra avec beaucoup d'attention la discussion sur le sujet» (der Herr Bundespräsident wird jedoch *die Diskussion hierüber sehr aufmerksam verfolgen*).

– le 14 février 1990, le ministre de la Justice fait répondre par M. Böing au Dr. Klaus Jordan, de Wuppertal, que nier le meurtre de millions de juifs constitue un outrage ou une atteinte à la mémoire des morts, condamnable en justice. Mais il ajoute : «Pour ce qui est de l'expertise de Fred Leuchter, il s'agit d'une enquête scientifique» (*eine wissenschaftliche Untersuchung*). Il ajoute qu'une

évaluation du «Leuchter-Report» au point de vue pénal n'est pas de la compétence du ministère de la Justice. Cette appréciation ne peut être entreprise que par les autorités compétentes pour les poursuites pénales. «Je n'ai pas connaissance de quelconques mesures de ce genre.»

– le 13 mars 1990, nouvelle lettre de M. Böing en réponse à une demande d'éclaircissement : «Je suis d'accord avec vous : en ce qui concerne le "Leuchter-Report" proprement dit, il s'agit d'une enquête scientifique (*eine wissenschaftliche Untersuchung*)». Pour le reste de la documentation, qu'il n'a pas entièrement lue, M. Böing ne sait si elle tomberait ou non sous le coup de poursuites. «Mais cette constatation ne concerne pas — je le souligne expressément — le "Leuchter-Report". En ce qui concerne le "Leuchter-Report", le ministère de la Justice n'a pas connaissance de ce que la diffusion de cette documentation [...] est interdite en République fédérale.»

De récentes décisions judiciaires ont été prises en faveur des révisionnistes assignés devant les tribunaux (affaire Udo

Walendy pour le Rapport Leuchter et affaire Kögel à Remscheid)

### *Argentine*

L'adoption d'une «loi contre la diffamation» par le gouvernement, issu du Parti radical, récemment renversé, a temporairement refroidi l'ardeur des révisionnistes du pays. Des batailles judiciaires ont montré que la loi avait été conçue aux fins de poursuivre et de con-

damner à des amendes les personnes morales, laissant ainsi une échappatoire aux individus. Les personnes privées peuvent, et apparemment elles le font, publier des livres comme *Mein Kampf* et même *Les Protocoles des Sages de Sion*, sans être inquiétées.

### *Australie*

*De John Bennett* : Les médias australiens font assez souvent allusion aux activités des révisionnistes de France, du Canada et des Etats-Unis. D'importants journaux australiens, comme *The Australian*, ont évoqué les recherches de Robert Faurisson et d'importantes revues comme *Quadrant* et *The Bulletin* ont consacré de longs articles au révisionnisme ; la plupart du temps ces articles sont hostiles, ce qui est inévitable lorsqu'on met en doute un dogme qui touche à la religion.

A la fin de 1989, une chaîne de télévision nationale a diffusé de brèves interviews de Robert Faurisson et d'Ernst Zündel au cours d'une émission consacrée à l'Holocauste et, récemment, l'unique journal du soir de Melbourne a mentionné un incident qui s'est produit à la télévision française et qui a dégénéré en bagarre lorsqu'un écrivain de

droite [Olivier Mathieu] a dénoncé la croyance aux chambres à gaz.

Mais si les activités des révisionnistes de France, du Canada et des Etats-Unis sont parfois mentionnées chez nous, en revanche ces pays ne font pour ainsi dire jamais état des activités révisionnistes en Australie. Ces dernières années, pourtant, les progrès du révisionnisme ont été très significatifs en Australie et, de plus en plus, la question de l'ampleur de l'Holocauste y est manifestement appelée à faire l'objet d'un débat. Dans les lettres que je reçois, un grand nombre de correspondants, y compris d'importantes personnalités australiennes, commencent à exprimer leur doute au sujet de la version officielle de l'Holocauste, mais ne se prononcent pas publiquement.

En raison de la position que j'occupe en tant que président de

l'A.C.L.U. (Australian Civil Liberties Union ou Ligue australienne pour les libertés civiles), le révisionnisme a déjà fait l'objet d'un large débat en Australie en 1979 et 1980 lorsque, après avoir lu *The Hoax of the Twentieth Century* (L'Imposture du XX<sup>e</sup> siècle) du professeur Arthur Butz, j'ai fait savoir que j'acceptais la thèse de ce révisionniste qui mettait en cause l'orthodoxie officielle. Je suis passé sur trois des quatre plus importantes chaînes de télévision australienne et j'ai publié des lettres dans des revues nationales telles que *The Bulletin*, *Quadrant* et *The National Times*. En 1978-1980, le journal influent de Melbourne, *The Age*, a fait paraître trois longs articles sur la controverse ainsi que plusieurs lettres. Le *Herald* de Melbourne ainsi que plusieurs stations de radio ont évoqué le sujet. La plupart du temps, les thèses révisionnistes étaient présentées de manière hostile et il m'était difficile d'obtenir un droit de réponse aux attaques. Cette difficulté à obtenir des droits de réponse s'est accentuée ces dernières années et il semble que les diatribes de tous ordres deviennent de plus en plus injurieuses et virulentes. Ainsi, récemment, Phillip Adams, journaliste à *The Australian*, le seul quotidien national de l'Australie tout entière, est allé jusqu'à écrire que j'avais pris la relève de Julius Streicher, le rédacteur de *Der Stürmer*. Persuadé que la persévérance et l'exercice d'une constante pression sur une période donnée sont indispensables lorsqu'il s'agit de com-

battre une croyance religieuse, j'ai adressé une réponse qui, comme on pouvait le prévoir, n'a pas été publiée. Les attaques qui me sont portées sont déclenchées en raison de la très large diffusion d'écrits révisionnistes que j'envoie par courrier au titre de l'A.C.L.U. La plupart des hommes politiques, des journalistes et des écoles ont reçu de la documentation révisionniste.

Bien des révisionnistes sont, comme David McCalden, Douglas Christie et moi-même, d'origine écossaise, et Robert Faurisson, lui, est de mère écossaise. L'obstination passe pour être un trait de caractère courant chez les Écossais. L'obstination et la persévérance sont certainement nécessaires dans ce genre de combat.

Quand Robert Faurisson affirme que le révisionnisme historique est la grande aventure intellectuelle de la fin de ce siècle et que les choses vont en s'arrangeant pour le révisionnisme mais en s'aggravant pour les révisionnistes, cela se confirme aussi en Australie.

L'A.C.L.U. a publié une brochure intitulée *Your Rights* [Vos droits] qui fournit à ses lecteurs un certain nombre de conseils juridiques sur divers sujets comme la liberté d'expression, les pouvoirs de la police, les droits des consommateurs, les droits de la famille et les droits du locataire, jusqu'à l'édition de 1984 qui a comporté une documentation sur le révisionnisme historique. Un sioniste a entamé une procédure pour stopper la diffusion de l'édition de 1984 de *Your Rights* mais j'ai

finale-ment réussi à diffuser une seconde série de cette édition. Le procès a eu pour effet de rendre publiques les thèses révisionnistes. Depuis cette date, chaque édition annuelle de la brochure évoque le problème du révisionnisme dans les analyses qu'elle présente des menaces qui pèsent sur la liberté d'expression. J'ai eu quelques difficultés à assurer la diffusion de *Your Rights* sur l'ensemble du pays mais on peut se procurer la brochure auprès de la plupart des marchands de journaux australiens.

Dans une édition récente

comprenant un chapitre intitulé «La Censure des opinions dissidentes», nous avons traité de la question du pouvoir du lobby sioniste et de ses tentatives pour réduire au silence le révisionnisme historique en Australie.

Tout récemment, un célèbre journaliste de radio, Howard Sattler, a recueilli une longue interview de Fred Leuchter. En France, *Jour J*, quotidien juif, dans sa livraison du 8 mars 1990, sous le titre «Les révisionnistes du bout du monde», a qualifié cette interview de «longue» et de «complaisante».

### *Autriche*

Le révisionnisme est interdit d'expression en Autriche. E. Zündel a été reconduit à la frontière. D. Irving également. Walter Ochensberger, de Feldkirch, Gerd Honsik et Emil Lachout, de Vienne, sont poursuivis en justice. Herbert

Schweiger a été condamné à un an de prison ; son avocat, Maître Herbert Schaller, est menacé de poursuites et il pourrait être exclu du barreau pour avoir personnellement pris devant le tribunal des positions révisionnistes.

### *Belgique*

V.H.O. (Vrij Historisch Onderzoek), revue révisionniste, diffuse à partir d'Anvers livres, revues, audio- et vidéocassettes qui ont trouvé une large audience en région francophone et en région flamande. La Belgique est, après l'Allemagne, le pays d'Europe où l'activité dite «samizdat révisionniste» est la plus développée. Certains textes, diffusés dans le milieu universitaire, sont de haute qualité ; c'est le cas du texte intitulé «Le débat sur le révisionnisme est

inévitabile / «Chambres à gaz» : des opinions contradictoires».

A l'U.L.B. (Université Libre de Bruxelles) a été organisé un séminaire sur «le révisionnisme ou les négateurs de la Shoah». A cette occasion, les étudiants ont proposé un débat en présence d'historiens révisionnistes ; il leur a été répondu qu'on n'accorde pas la parole aux révisionnistes, classés parmi les «savants fous».

Olivier Mathieu est assigné en justice par Maurice Sarfatti

(Serge Dumont), journaliste au *Vif-L'Express*. Le 3 avril, au palais de justice de Bruxelles, à l'occasion du huis-clos où le juge entend les parties préalablement à la décision éventuelle de poursuite, Jean-Michel Hennebert a manifesté le désir d'être lui aussi poursuivi pour son refus de croire aux chambres à gaz. J.M. Hennebert, professeur de lycée, contraint, en 1988, à abandonner son emploi en raison de son engagement révisionniste, est connu pour ses opinions d'extrême gauche.

David Irving devait tenir une conférence à Anvers le 10 mars 1990. Quelques jours avant

la date prévue, sous l'effet de pressions policières, l'exploitant de la salle a dû renoncer à accueillir le conférencier par crainte de manifestations anti-révisionnistes.

Prochainement, aux éditions Houtekiet, paraîtra le livre de Gie van de Berghe, *De uitbuiting van de Holocaust* (L'Exploitation de l'Holocauste). L'auteur croit à l'Holocauste mais estime qu'il existe une «exploitation politique de l'extermination des juifs» (politieke exploitatie van de godenuitroeijing) (*De Standaard*, 26 mars, p. 6 et 27 mars, p. 7). La communauté juive de Belgique est en émoi

### *Brésil*

Le révisionnisme, en 1988 et 1989, a connu un progrès spectaculaire avec le succès de librairie remporté par un livre de S.E. Castan, *Holocaust : German or Jewish ?*, publié chez Revisao Editora Ltda. (Caixa Postal n° 10 466, Porto Alegre, Rio Grande do Sul, Brésil, Cep.-90 001). La version portugaise de cette bombe révisionniste a déjà fait l'objet à ce jour de plus de 25 éditions et, dans un Etat du Brésil, a compté parmi les best-sellers pendant dix semaines consécutives.

Elle a été vendue selon des méthodes modernes par des libraires indépendants qui ont eu recours au porte à porte et au démarchage systématique des revendeurs. Cette vente était appuyée par une promotion soutenue à l'aide de grandes affiches en couleur reproduisant

la page de garde du livre. L'éditeur a, depuis, publié une série d'autres titres en portugais sur les opérations bancaires, sur le sionisme ainsi que sur le Rapport Leuchter, intitulé *Acabo O Gas !... O Fim De Um Mito*. Ce dernier livre en est à sa troisième édition et une traduction anglaise de *Holocaust : German or Jewish ?* est aujourd'hui mise en vente.

Les médias ont d'abord fait le silence autour de ces publications mais se sont ensuite vus contraints, en raison du succès de librairie, à réaliser de nombreuses interviews dans tout le pays et à faire des reportages pour la télévision, ce qui a entraîné les réactions prévisibles de menaces et de violence, ainsi que l'interdiction de ces ouvrages dans les foires aux livres.

S.E. Castan qui est un hom-

me d'affaires particulièrement tenace, est parvenu, dans le cadre de ses activités d'édition, à remporter d'importantes victoi-

res judiciaires.

L'étude de Robert Faurisson sur le *Journal d'Anne Frank* vient d'être publiée en portugais.

### *Canada*

L'auteur révisionniste à succès, James Bacque, dont le livre, *Other Losses : Eisenhower's Death Camps* (Toronto, Stoddard, 1989, XXI-248 p.), a provoqué une forte impression sur le public dans sa perception du rôle de l'Amérique durant la seconde guerre mondiale, a engagé des tournées de conférences (Voy. ci-dessus p. 150).

Doug Christie, l'avocat de Ernst Zündel, défend actuellement un ancien capitaine de gendarmerie, Imre Finta, dans un procès qui est le premier intenté au Canada pour crime de guerre selon la toute nouvelle législation retenant la rétro-activité de la loi.

Ernst Zündel a perdu son procès en appel. Il est condamné à neuf

mois de prison pour avoir diffusé *Did Six Million Really Die?*, une brochure due à un auteur britannique, Richard Harwood, et librement diffusée en Grande-Bretagne depuis quinze ans. Mis en liberté sous caution, E. Zündel a porté son cas devant la Cour suprême du Canada qui décidera si, constitutionnellement, une loi ancienne fondée sur un édit royal britannique du XIII<sup>e</sup> siècle et interdisant la propagation de «fausses nouvelles» est toujours valable dans un État moderne doté d'une Charte des Droits qui garantit en principe la liberté d'expression.

Si E. Zündel échouait, il serait immanquablement extradé vers l'Allemagne.

### *Chili*

Le Dr. Miguel Serrano, ancien ambassadeur attaché aux services diplomatiques du Chili, a écrit la préface du Rapport Leuchter publié en espagnol sous le titre *Fin de una Mentira. Camaras de Gas : Holocausto*

*Judio, Informe Leuchter.*

La version espagnole de l'«Édition sud-américaine» a été augmentée, pour l'«Édition européenne», d'une préface de l'historien britannique David Irving.

### *Espagne*

La CEDADE a édité le Rapport Leuchter, avec une préface de D. Irving et une étude

introductive de R. Faurisson. Pour présenter le rapport, quatre séances publiques ont été



organisées en novembre 1989 à Barcelone, Madrid, Algeiras et Santander, au cours desquelles le texte a été présenté par David Irving. *El Independiente* et *Ya* se sont faits l'écho du succès remporté par ces quatre séances. *ABC*, journal conservateur et partisan déclaré de l'État d'Israël, s'est montré très critique. *El País*, qui est l'équivalent du *Monde*, a passé l'événement sous silence.

La chaîne de télévision d'Etat, la TVE, a diffusé le film *Shoah* en quatre émissions et à des heures matinales, si bien que le film est passé presque totalement inaperçu en Espagne. C. Lanzmann a élevé une protestation auprès de la TVE.

Violeta Friedmann, originaire de Transylvanie, naturalisée Vénézuélienne et résidant en Espagne depuis 1985, a définitivement perdu son procès contre Léon Degrelle à qui elle reprochait d'exprimer des doutes sur l'existence des chambres à gaz. Ce dernier a eu gain de cause en première instance, en appel et, dernièrement (le 9 décembre 1989), devant le

Tribunal Suprême. Les magistrats espagnols estiment que la contestation de la réalité de l'Holocauste fait partie des droits de l'homme.

Le principal révisionniste espagnol, Enrique Aynat Eknès, connu pour ses articles dans la revue espagnole *Revisión* et dans la revue américaine, *The Journal of Historical Review*, vient de publier un livre, *El diario ABC y el Holocausto* (Le journal *ABC* et l'Holocauste), sur la manière dont, en 1945, le journal *ABC* a rendu compte de la découverte des camps allemands et des premiers procès de «criminels de guerre». En 1990 paraîtra son ouvrage sur ce qu'il est convenu d'appeler «les Protocoles d'Auschwitz», c'est-à-dire sur les trois «rapports» qui ont donné naissance au mythe d'Auschwitz sous la forme officielle du fameux *War Refugee Board Report*, publié en novembre 1944 par le gouvernement de Washington. Le titre en sera : *Los protocolos de Auschwitz. ¿Una fuente histórica?* (Les protocoles d'Auschwitz : une source historique ?).

### États-Unis

L'Institute for Historical Review (Los Angeles) vient de publier sa 35<sup>ème</sup> livraison du *Journal of Historical Review*. Du 13 au 15 octobre 1990, il tiendra sa dixième conférence internationale, avec la participation du Canadien Doug Collins, du Français Robert Faurisson, de l'Anglais David Irving, du

Japonais Akira Kohchi (les Japonais font depuis quelques années une entrée en force dans le révisionnisme historique), des universitaires américains et de quelques autres auteurs dont l'un, de prestige international, ne révélera son identité que le jour de l'ouverture de la conférence. L'historien américain

Mark Weber, présidera la rencontre.

A Boston, en présence de millions de téléspectateurs, Fred Leuchter et Bradley Smith (qui a à son actif des centaines d'interventions à la radio ou à la télévision sur le sujet du révisionnisme) ont été agressés par des représentants d'une organisation juive.

Patrick J. Buchanan, 52 ans, journaliste de grande renommée, commentateur de télévision, ancien conseiller de Richard Nixon et de Ronald Reagan, a publié dans *The New York Post* (17 mars 1990) un article intitulé : «Ivan le Terrible, – les doutes s'accroissent». Il souligne les absurdités et les incohérences de la thèse de

l'extermination des juifs à Treblinka et prend la défense de John Demjanjuk que les Israéliens s'apprêtent à pendre comme «criminel de guerre». Cet article a suscité une réplique d'Alan M. Dershowitz, intitulée «Pat Buchanan contre l'Holocauste» dans *The Boston Herald*, 26 mars 1990, p. 27.

Une université d'Indianapolis a suspendu d'enseignement un assistant d'histoire, Donald Dean Hiner, 51 ans, décrit comme «une personne exceptionnellement brillante mais qui est par trop excentrique sur le sujet de l'Holocauste». Son exclusion définitive est probable (*The Indianapolis Star*, 17 février 1990).

### *Grande-Bretagne*

David Irving est connu pour l'abondance et la qualité de ses travaux historiques sur la seconde guerre mondiale. Jusqu'en 1987, sa position pouvait être qualifiée de semi-révisionniste. En avril 1988, à la suite de la lecture du Rapport Leuchter, D. Irving s'est totalement rallié aux thèses révisionnistes. Il a été conduit à remanier ses deux livres sur Adolf Hitler et à en exclure tout indice de ses croyances passées sur le sujet. Rainer Zitelmann a publié dans *Die Zeit* (6 octobre 1989, p. 52), hebdomadaire allemand de grande diffusion, un article intitulé : «Les thèses d'Irving sur Hitler. Dans son nouveau livre, le mot de "camp d'extermination" est supprimé».

D. Irving, qui parle couramment l'allemand, a donné des conférences en Autriche (d'où il a été ensuite refoulé) et en Allemagne. Sa conférence de Munich a été interdite. Sa conférence de Dresde a eu un succès retentissant ; elle portait sur la destruction de Dresde par l'aviation anglo-américaine mais dans la discussion qui s'en est suivie, devant les autorités locales, le conférencier a mentionné les résultats du Rapport Leuchter (*Die Weltwoche* de Zurich, 1<sup>er</sup> mars 1990, p. 5 et 7). Il a également prononcé des conférences en Espagne et en Grande-Bretagne. Un groupe de 88 parlementaires britanniques a demandé un débat d'urgence sur «David Irving et sa négation de

l'Holocauste». Au sein du Parlement, certains commencent à s'interroger sur la nécessité de prendre en considération le Rapport Leuchter et les conséquences à en tirer. Le *Daily Telegraph* du 19 mars 1990 a publié intégralement une lettre explicite de D. Irving sur l'importance du Rapport Leuchter, sur le caractère douteux des témoins des chambres à gaz, sur les registres mortuaires d'Auschwitz enfin révélés par les Soviétiques (le professeur Faurisson avait levé un coin du voile sur ce mystère au procès de Toronto), sur le chiffre probable des morts d'Auschwitz (74 000 au lieu des 4 millions indiqués par le monument), enfin sur les vraies et les fausses disparitions de juifs à la fin de la guerre. Sur tous ces points, à l'exception des registres d'Auschwitz et du chiffre des 74 000 morts enregistrées, la presse française et, en parti-

culier, le journal *Le Monde*, a observé un silence complet. Le grand public est ainsi tenu dans l'ignorance du Rapport Leuchter, deux ans au moins après sa publication. D. Irving projette d'envoyer un exemplaire du Rapport Leuchter à toutes les écoles de Grande-Bretagne. L'association des enseignants juifs exige que le ministère public entame des poursuites contre l'historien (*The Jewish Chronicle*, 9 février 1990).

Denis Hill, 61 ans, ancien communiste et, aujourd'hui, militant des «Verts» vient de publier un ouvrage intitulé *Seeing Red / Being Green* (Je vois rouge, Je suis vert), *The Life and Times of a Southern Rebel*, Brighton, Iconoclast Press, PO Box 1090, Brighton, BN1 5QG, 588 p.) L'auteur développe sur la seconde guerre mondiale des vues souvent très proches de celles des révisionnistes.

### Grèce

Quelques échos mis à part, le révisionnisme en Grèce était pour ainsi dire inexistant. Un mensuel, (L'Anti-dote), a entrepris de le faire connaître à ses compatriotes et publiera prochainement une in-

terview de R. Faurisson. L'étude de ce dernier sur le *Journal d'Anne Frank* vient d'être publiée en grec ; elle a été mentionnée par le quotidien  $\mu$  (La Tribune).

### Italie

En 1989, le révisionnisme historique a fait, en Italie, de sensibles progrès.

L'hebdomadaire *Candido*, dont le rédacteur en chef, Giorgio Pisano, est sénateur du

MSI, mouvement appartenant à la droite nationaliste italienne, a entrepris une campagne révisionniste avec la publication de divers écrits comme la brochure de Richard Harwood, *Six*

*Millions de Morts le sont-ils réellement ?*, et l'interview du professeur Robert Faurisson parue dans *Storia Illustrata* en 1979. Depuis le 17 juin 1989, *Candido* publie un certain nombre d'articles de Carlo Mattogno, le plus connu des révisionnistes italiens. Cet hebdomadaire tire à plus de 15 000 exemplaires.

En mai 1989, lors du Salon du Livre de Turin, quelques-uns des ouvrages révisionnistes de Carlo Mattogno ont été exposés au stand des éditions All'insegna del Veltro. Juliana Tedeschi, ancienne déportée, a, en un premier temps, publié un communiqué, pour dénoncer «les personnes qui veulent nier ou minimiser le phénomène tragique du nazisme». En un second temps, elle a publié un ouvrage relatant son expérience à

Auschwitz. Carlo Mattogno a répliqué, dans la revue *Orion* et dans l'hebdomadaire *Candido*. Il a mis au défi Juliana Tedeschi de lui signaler un exemple précis des falsifications que celle-ci lui reproche. Il l'a invitée à s'expliquer sur certaines anomalies de son récit. Juliana Tedeschi ne s'est plus manifestée.

En avril 1989, le Museo Storico delle Liberazione de Rome a sollicité de l'éditeur de Carlo Mattogno un exemplaire de son dernier livre, «*Medico d'Auschwitz. Anatomia di un falso*» («Médecin d'Auschwitz. Anatomie d'un faux).

La presse italienne traite de plus en plus du révisionnisme historique mais trop souvent encore de manière plutôt approximative.

### *Suède*

A Stockholm, la station Radio Islam, dirigée par Ahmed Rami (ancien officier de l'armée marocaine, réfugié politique en Suède après sa participation à la tentative de coup d'Etat contre Hassan II en 1972) et fondée en 1987, s'emploie à «mettre en lumière les origines et les causes du problème palestinien» et à «remettre en cause, dans sa totalité, la version juive de l'histoire». Pour Ahmed Rami, «la version [occidentale] de l'histoire du monde et de la seconde guerre mondiale est rejetée par le monde arabo-islamique comme un bluff sioniste gigantesque visant à légitimer l'usurpation de la Palestine [...]. Le monde arabo-

islamique doit [...] soutenir le révisionnisme qui vise, uniquement par des méthodes de recherche scientifique, à faire connaître la vérité sur les événements de la seconde guerre mondiale [...]».

Dès les premiers mois de son existence, une campagne s'est déclenchée contre Radio Islam. Des centaines de plaintes, venant de toute la Suède, ont alors commencé à être déposées auprès du ministère de la Justice. Des délégations juives en provenance de diverses villes de Suède, et même des Etats-Unis, sont venues demander au ministre de la Justice l'arrêt «immédiat» de Radio Islam.

Dans une déclaration faite au journal suédois *Expressen*, l'ambassadeur d'Israël aux Nations Unies s'en est pris au gouvernement suédois «qui a toléré l'existence de cette radio».

Devant l'impossibilité de répondre dans les médias aux attaques qui étaient portées contre lui, A. Rami a publié trois livres : *Vad är Israel ?* (Qu'est-ce qu'Israël ?), *Israels makt i Sverige* (Le pouvoir d'Israël en Suède) et *Ett liv för frihet* (Une vie pour la liberté).

Au début de l'été 1989, A. Rami a été poursuivi par le ministre de la Justice pour diffamation du peuple juif (en réalité, pour «manque de respect» — *missaktning* — à l'égard du peuple juif).

Le procès contre Ahmed Rami a duré plus de deux mois : du 5 septembre au 14 novembre 1989. Il s'agit peut-être là du plus long procès de l'histoire de la Suède.

L'accusation a présenté quatre témoins : le grand rabbin de Suède, un médecin, un professeur d'histoire et un ancien évêque, professeur à Harvard, venu tout spécialement de Boston.

De son côté, la défense a fait citer deux témoins : un professeur d'islamologie, Jan Hjärpe, de l'université de Lund, et un professeur d'histoire des religions, Jan Bergman, de l'université d'Uppsala.

Après avoir déclaré au tribunal qu'il s'agissait d'un débat politique et qu'il n'était pas de la compétence d'un tribunal de trancher dans un tel débat, le professeur Jan Hjärpe a af-

firmé : «Si l'on veut considérer l'étude de l'"extermination" comme appartenant au domaine des études historiques, il faut avoir le droit de nier cette "extermination". Si l'on interdit le droit de la nier, on en fait un dogme religieux qui sort du domaine de l'histoire».

Le professeur Jan Bergman, quant à lui, a dénoncé l'utilisation politique faite par Israël des textes sacrés de l'Ancien Testament et du Talmud.

Peu après, selon le journal *Judisk Krönika* (la chronique juive), ce professeur aurait dénoncé le caractère douteux du chiffre des six millions «rapidement répandu après la guerre par les organisations juives» et déclaré qu'il doutait également de l'authenticité du *Journal d'Anne Frank* : «Faurisson nie l'authenticité du *Journal d'Anne Frank*. Je considère les 150 pages de son ouvrage comme un travail de recherche très sérieux» (repris dans le grand journal *Idag* du 2 mars 1990).

A. Rami a été condamné à six mois de prison ferme. Parmi les dix-huit points motivant la condamnation, trois concernent la remise en cause de la version officielle des événements de la seconde guerre mondiale. Selon le procureur, M. Bondestam, «les recherches historiques ne doivent pas mener à des conclusions mettant en doute les chambres à gaz, par exemple».

La station de radio a été fermée pour un an.

A. Rami a interjeté appel ; il a été immédiatement suivi par le procureur Bondestam qui demande une aggravation de la

peine prononcée, soit deux ans au lieu de six mois de prison.

Le procès en appel se déroulera du 4 septembre au 5 octobre 1990. La défense a demandé que le professeur Faurisson soit entendu comme témoin, car Ahmed Rami est également inculpé pour avoir diffusé sur ses ondes des textes du professeur publiés dans le journal *Le Monde*.

Elie Wiesel envisage une grandiose manifestation anti-révisionniste à Oslo à laquelle seront invités, parmi d'autres personnalités, François Mitterrand et Lech Walesa.

Carl O. Nordling, statisticien, considérait que l'histoire de l'Holocauste était trop impersonnelle et imprécise. Désireux d'avoir une vue d'ensemble de l'histoire personnelle et précise des victimes juives, il a com-

pulsé l'*Encyclopedia Judaica*. Il a prélevé les cas du total des 723 juifs, célèbres avant la guerre ou devenus, comme Elie Wiesel, célèbres après la guerre, qui ont eu à traverser les années 1938-1945 dans douze pays européens. Il a eu la surprise d'aboutir à des conclusions non conformes à la version autorisée de l'histoire de l'Holocauste selon laquelle il y aurait eu de cinq à six millions de victimes juives. Il a soumis le résultat de ses recherches à *Holocaust and Genocide Studies* (Jérusalem) pour publication. La revue a décliné l'offre. C.O. Nordling, qui ne cache pas ses sympathies pour le peuple juif, a soumis son texte à un autre éditeur. Le procédé d'échantillonnage qu'il a choisi paraît des plus sérieux. L'affaire est à suivre. Elle aura indubitablement de graves conséquences.

### *Suisse*

Le *Courrier du Continent*, bulletin du Nouvel Ordre Européen (Caseville 2 428, Lausanne, Suisse), fait régulièrement mention dans son Bloc-Notes de nouvelles révisionnistes.

Eric Werner, chargé de cours de philosophie à l'université de Genève, avait publié, en 1988, *Ne dites surtout pas que je doute, on finirait par le croire...* à propos de l'affaire Paschoud, du nom de cette enseignante d'un lycée de Lau-

sanne qui avait provoqué une vive controverse en Suisse au sujet de son intervention en faveur d'Henri Roques. En 1990, Eric Werner vient de publier : *Vous avez dit guerre civile ?* (Editions Thael, Case Postale 4102, 1102 Lausanne) à propos, en particulier, de la loi anti-raciste et spécifiquement anti-révisionniste que le gouvernement suisse envisage de faire adopter, à l'initiative, notamment, du rabbin Vadnaï.